



Groupe scolaire
Champagnat

ECOLE SAINT MARTIN

"Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins"

Le vent du changement nous a conduits vers de nombreuses explorations, des rencontres passionnantes, instructives, curieuses.

Nous avons découvert la vie de la caserne d'Euveux, nous avons réfléchi sur l'alimentation, la limitation de nos déchets alimentaires. Nous avons profité de divers talents: découverte des langues de nos voisins anglais, allemands, pratique de différentes activités (couture, calligraphie, cuisine...)

Nous avons exploré différents sports, différents arts.

Nous avons admiré la vie autour de nous, des petites bêtes ou des plus grosses.

Nous avons échangé sur la dimension spirituelle.

Vie de l'école... Ecole de la Vie.

Je terminerai ce bref survol de l'année écoulée en évoquant l'obtention du label éco-école niveau argent autour du thème de l'alimentation.

L'implication des élèves est toujours importante et contribue à la réussite de ce projet.

Bravo à tous !

Merci pour ces beaux moments partagés.

Je passe cette fin d'année le relai à Mme Fanny SONNERY. 2023/2024 verra poindre à nouveau de beaux projets, projets nés du dynamisme et de l'enthousiasme de tous.

Ne cessons jamais de nous émerveiller et offrons de tout cœur la confiance qui permet à chacun de grandir, de s'épanouir.

Quelques informations générales :

Services périscolaires

Merci de retourner les documents à la mairie (voir dossier joint)

Restaurant scolaire : <http://cantinesauigny69.fr> Tél : 04.74.01.47.10

Garderie Tél : 04.74.26.95.98

Fournitures scolaires

Pour rappel voir la liste en pièce jointe

GRUPE SCOLAIRE CHAMPAGNAT
Ecole Ste Thérèse – Ecole St Martin
Collège St Marcellin Champagnat
20 rue Berthelot – 69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.01.02.82 - mail : contact@groupechampagnat.fr

ECOLE SAINT MARTIN
Rue du Gappas – 69210 SAUIGNY
Tél : 04.74.01.30.51
mail : ecole.stmartin@groupechampagnat.fr

PAI

Les élèves bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) devront apporter, dans une enveloppe avec leur nom :

- une ordonnance valable pour l'année scolaire
- les médicaments correspondants
- le formulaire de reconduction du PAI (pièce jointe)

Attention ! Prévoir aussi les médicaments et l'ordonnance pour les services périscolaires (cantine, étude ou garderie).

Activité natation

Cette année les séances auront lieu à l'Archipel au cours de la première période pour deux classes.

- CE1/CE2 et CM1/CM2 : du 18 septembre au 26 janvier 2024 : les mardi de 10h20 à 11h00 dans le bassin
- GS/CP : du 5 février au 14 juin 2024 : les jeudi de 10h20 à 11h00 dans le bassin.

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été.

Irène RULLIAT
Cheffe d'Etablissement